



COORDINATION GÉNÉRALE
RASSEMBLEMENT UNITAIRE

COMMUNIQUÉ

N° 06/COM/ALRU/2025

Portant Appel à Manifestation citoyenne contre l'ingérence du Tchad dans les affaires intérieures de la RCA

Faisant référence à son communiqué numéro 05/COM/ALRU/2025 en date du 10 juillet 2025 relatif au récent Accord de N'Djamena et à ce qu'il révèle de la vraie nature du régime de Bangui, le RASSEMBLEMENT UNITAIRE prend à nouveau à témoin les Communautés nationale et internationale sur un autre aspect particulièrement choquant du même accord.

Il s'agit de l'ingérence flagrante et inacceptable du Tchad dans les affaires intérieures de notre pays la République Centrafricaine, pour le soutien exclusif d'intérêts étrangers et au mépris du Peuple centrafricain.

Le fait est que le Gouvernement du Tchad a, sans y être invité, pris l'initiative de l'élaboration d'un « accord paix » dont il a imposé la signature au gouvernement de la RCA et à deux chefs de guerre criminels qui se trouvent être tous deux des étrangers recherchés par la justice internationale pénale. Ajoutant à cela, le gouvernement du Tchad s'est permis : de faire entrer sur le territoire centrafricain des éléments en armes sans autorisation préalable du gouvernement de Centrafrique ; d'imposer la nomination de criminels étrangers aux plus hautes fonctions de notre État ; de mener, sans mandat, une campagne dans les organisations internationales au profit de cet inacceptable accord et de son tout aussi inacceptable leadership.

Il doit être souligné que pendant ce temps le Tchad retient en détention les chefs de guerre qui sont de nationalité centrafricaine, tel que le Général KOUTAMADJI alias Abdoulaye Miskine, et qu'à Bangui les chefs de guerre centrafricains continuent à croupir aussi en prison, à l'exemple d'Armél SAYO.

Face à ces graves atteintes à la souveraineté de la RCA et rappelant qu'il ne saurait y avoir en Centrafrique d'autre Souverain que le Peuple Centrafricain, le RASSEMBLEMENT UNITAIRE appelle tous les Patriotes Centrafricains à combattre avec la dernière énergie les velléités hégémoniques du Tchad dans notre pays et la politique de promotion de l'étranger qui les accompagne.

Dans cet esprit et pour dénoncer ces faits, le RASSEMBLEMENT UNITAIRE appelle à une manifestation citoyenne qui aura lieu à Paris le samedi 26 juillet de 13h à 17h aux abords de l'Ambassade du Tchad en France, située dans le 16^e arrondissement.

Le lieu précis de cette manifestation sera indiqué ultérieurement.

RASSEMBLEMENT UNITAIRE

En attendant, le RASSEMBLEMENT UNITAIRE, en plus de réclamer la publication immédiate de l'Accord de N'Djamena :

- **Exige** du Gouvernement du Tchad qu'il rapatrie ses troupes actuellement présentes et en armes sur le territoire centrafricain ;
- **Exige** du Gouvernement du Tchad qu'il se retire du processus initié par l'Accord de N'Djamena et qu'il ne se mêle plus de son propre chef des affaires centrafricaines ;
- **Exige** du Gouvernement du Tchad qu'il libère tous les chefs de guerre de nationalité centrafricaine qui sont détenus dans ses prisons, dont le Général Abdoulaye Miskine ;
- **Exige** du Régime de Bangui, soit la libération de tous les éléments centrafricains de groupes armés actuellement détenus, soit l'engagement de poursuites judiciaires contre tous les chefs de guerre et membres de groupes armés sans distinction, dont Ali DARASSA, Ousmane SEMBE, Hassan BOUBA, Djoubaye ABAZEN, etc.

Le RASSEMBLEMENT UNITAIRE se réserve, selon les réponses du Gouvernement du Tchad à ses exigences, de prendre toute mesure nécessaire pour défendre les droits légitimes des Centrafricains dans leur pays, ainsi que d'appeler les Patriotes tchadiens à le rejoindre pour défendre ensemble les droits de nos Peuples respectifs.

Pour le Peuple Centrafricain et avec lui !

Fait à Paris le 16 juillet 2025



**Pour le Rassemblement Unitaire
Le Coordinateur Général
Pr Jean-François AKANDJI-KOMBÉ**

AMPLIATIONS PRIORITAIRES

- Présidences de la RCA et du Tchad
- Présidences des Assemblées nationales de la RCA et du Tchad
- Primatures de la RCA et du Tchad
- MINUSCA
- Union européenne
- Secrétaire Général des Nations Unies
- Conseil de sécurité de l'ONU
- Organisations sous-régionales et Union Africaine
- Procureur de la Cour pénale internationale
- Médias